

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | Mercredi 13 mars 2019

Radio France s'engage contre le harcèlement et les agissements sexistes

Signature de la charte « Pour les Femmes Dans les Médias »

Laurence Bloch, directrice de France Inter,
lauréate des Trophées PFDM 2019



Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France, a signé ce mercredi 13 mars 2019 la Charte « Pour les femmes dans les médias » au ministère de la Culture, en présence de Franck Riester, ministre de la Culture et avec le soutien de Marlène Schiappa, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations. Radio France a répondu à l'appel de l'association Pour les Femmes dans les Médias (PFDM) aux côtés de grands médias et confirme son engagement pour lutter contre les discriminations.

La Charte PFDM constitue un outil mis à la disposition des entreprises de médias pour promouvoir la parité et l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, encourager les femmes de médias dans leurs carrières, et participer à la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

« C'est avec détermination que je signe cette charte au nom des sept chaînes du groupe Radio France. La place des médias dans la société nous donne une responsabilité particulière. Nous avons engagé des actions concrètes et sensibilisé les équipes à être vigilants à ce qui se passe à l'antenne et hors antenne. Mettre durablement un terme à ces comportements demande de la volonté et de l'écoute au quotidien et à tous les étages.

C'est un projet d'entreprise à part entière, et il est juste. » **Sibyle Veil, Présidente-directrice générale de Radio France**

LAURENCE BLOCH, DIRECTRICE DE FRANCE INTER, REÇOIT LE TROPHEE « FEMME DES MEDIAS DE L'ANNEE ».

La signature de la charte a été suivie par la remise annuelle des trophées PFDM à 5 lauréates pour récompenser leur parcours personnel et leur contribution à la cause des femmes. Directrice de France Inter depuis 2014, **Laurence Bloch a été récompensée pour son exemplarité en matière de représentation des femmes sur son antenne**. L'association *Pour les Femmes dans les Médias* a ainsi salué le « travail patient et méthodique et sa stratégie visionnaire qui a permis de hisser France Inter à près de 12% d'audience tout en assurant la grande qualité du service public et la promotion des femmes à l'antenne. »

UN ENGAGEMENT CONTINU EN FAVEUR DE L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Cette signature confirme l'implication continue de Radio France dans la lutte contre le harcèlement et les agissements sexistes et plus largement son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre toute forme de discrimination.

Inscrite dans une démarche vertueuse et dynamique, Radio France est à la hauteur de cette responsabilité tant dans son offre radiophonique, riche de sept antennes, dans sa production musicale et culturelle, que par sa gestion des ressources humaines. Elle est le **premier média de service public à avoir obtenu en 2013 le Label Diversité, renouvelé en 2018**, dans lequel l'égalité Femmes/Hommes figure au premier rang des champs d'action prioritaires.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION EN INTERNE

Radio France mène une politique volontariste en faveur de la diversité et de l'égalité des chances, avec un double objectif : l'égalité de traitement et l'équité entre les salariés.

Des actions de sensibilisation aux stéréotypes et préjugés, notamment sexistes, sont menées auprès des équipes et les formations internes intègrent systématiquement cette thématique. Une nouvelle formation collective va se déployer à partir de septembre 2019 au sein des équipes sur les thèmes de la diversité, l'égalité et la lutte contre les discriminations, en axant notamment sur les frontières entre l'humour et les agissements discriminatoires.

En 2018, Radio France affiche un résultat de 73/100 à l'index de l'égalité femmes-hommes. Elle obtient de **très bons scores sur 3 des 5 indicateurs évalués** : les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les écarts de répartition des augmentations individuelles et les écarts de répartition des promotions.

Cet index est une **opportunité pour Radio France d'engager de nouvelles actions à mettre en œuvre dans sa démarche d'amélioration continue** avec pour objectif d'obtenir une note supérieure à 90/100 pour 2019.

LA REPRESENTATION DES FEMMES SUR LES ANTENNES

Radio France sensibilise également ses chaînes sur la représentation des femmes sur les antennes. **Un engagement salué par le CSA dans son rapport sur la présence des femmes sur les antennes de radio et de télévision** publié le 8 mars 2019 grâce à :

- Une **progression de près de 8% de la part d'expertes** dans les émissions des antennes (36.3% d'expertes), qui permet de dépasser l'objectif de progression de 5% par an fixé en 2017,
- Un **taux de 40% pour la part de femmes à l'antenne toutes catégories confondues** (journalistes, chroniqueuses, animatrices, présentatrices et autres intervenantes). **Les chaînes de Radio France sont les radios ayant enregistré les plus fortes hausses de leurs taux**, avec en tête de classement France Culture (33 %, + 4 pts) et France Inter (35 %, +2 pts).
- Le **taux de présentatrices sur les radios publiques (France Culture, France Info, France Inter, France Musique) est toujours plus important que celui des chaînes privées** : 43 % (+3 pts) contre 38 % (+4 pts). Parmi les radios généralistes publiques, le CSA salue notamment la progression importante des taux de présentatrices de France Info (27 %, soit +8 pts), de France Musique (57 %, soit +8 pts).
- Par ailleurs, en 2018, si le taux de femmes journalistes est stable pour le service public (41 %), il est en forte baisse pour le secteur privé (34 %, -7 pts). **3 radios publiques ont un taux de femmes journalistes supérieur ou égal à 40 %** : France Culture (47 %), France Inter (46 %) et France Musique (44 %).

D'autre part, le droit des femmes est une thématique largement abordées par les chaînes. Au total, **près de 290 programmes contribuant à la lutte contre les préjugés sexistes et violences faites aux femmes ont été diffusés** sur les chaînes du groupe Radio France.

UNE POLITIQUE DE PARTENARIATS COMPLEMENTAIRE

La **politique de partenariats associatifs et institutionnels complète ces dispositifs pour favoriser la représentation des femmes dans les médias**. C'est dans cet objectif que Radio France, par exemple, s'est associée depuis son lancement en juillet 2018 au premier **Think Tank paritaire sur légalité femme-homme « Agir pour l'égalité »** porté par le magazine Marie Claire et par le Connecting Leaders Club.

Gaël HAMAYON
gael.hamayon@radiofrance.com
 01.56.40.21.41 – 06.84.10.49.91

Peggy DREYER
peggy.dreyer@radiofrance.com
 01.56.40.16.15 - 06.18.76.34.17

Assistante service de presse
Héloïse LEGER
heloise.leger@radiofrance.com
 01.56.40.24.51

radiofrance.fr



Radio France met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion de fichiers de contacts dans le cadre d'opérations d'information et de communication externes, l'envoi d'informations relatives aux activités de Radio France et la réalisation de statistiques. Conformément à la loi Informatique et libertés n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition au traitement des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer à l'adresse suivante : relationspubliques@radiofrance.com en précisant l'objet de votre demande.